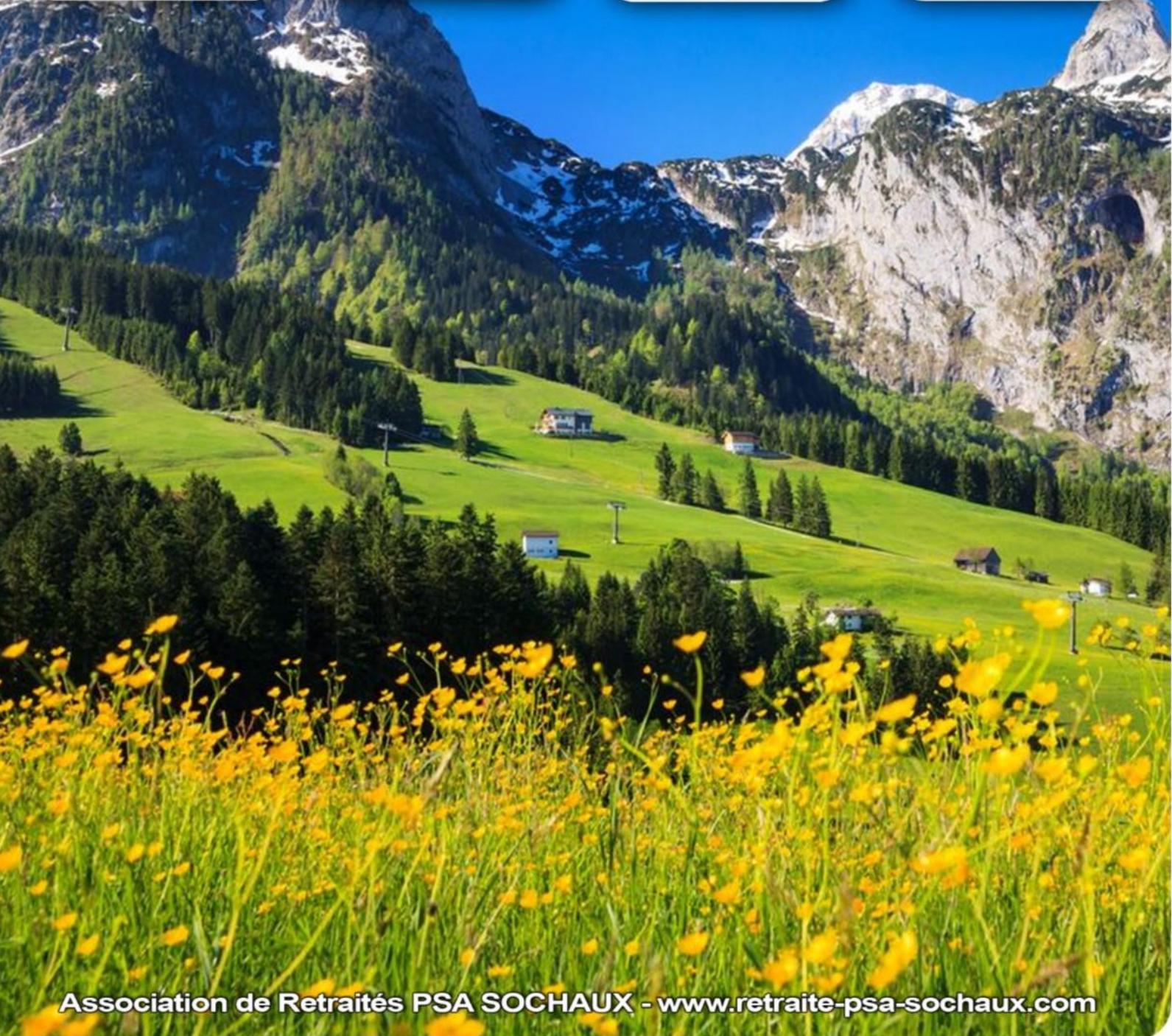


Planète

ASSOCIATION de RETRAITÉS
PSA SOCHAUX

Retraités

N° 40 juillet 2020



Credit photo : Gettyimages.



**UNE BONNE
BANQUE FINANCE
VOTRE MAISON,
UNE TRÈS BONNE
LA PROTÈGE AUSSI.**

Crédit  Mutuel

Homiris est un service opéré par EPS – SAS au capital de 1 000 000 euros – Siège social : 30 rue du Doubs 67100 Strasbourg – Correspondance abonnés : 36 rue de Messines – CS 70002 – 59891 LILLE CEDEX 9. RCS Strasbourg n° 338 780 513 – Code APE 80.20Z - N° TVA Intracommunautaire FR 92 338 780 513 – NIF Collectivité Saint-Martin 179886. L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité en date du 16/04/2018 sous le numéro AUT-067-2117-04-16-20180359358 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 - N° ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier.

* EPS, N°1 de la télésurveillance en France (source : Atlas 2019 En Toute Sécurité).




drezet
mon jardinier, mon producteur

BETHONCOURT
03 81 96 64 23

L'ISLE-SUR-LE-DOUBS
03 81 31 28 38



florajet |

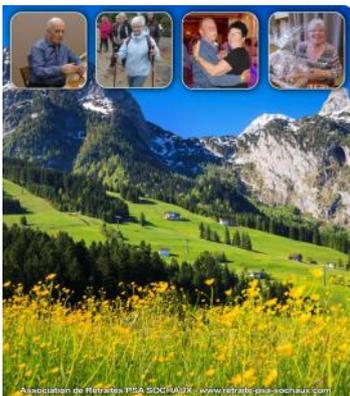


VALENTIN PHOTOGRAPHE
depuis 1968

Immeuble du Rond Point - Rue de Belfort - 25600 SOCHAUX - Tél 03 81 94 56 41 - www.valentinphotographe.fr

Sommaire

- P. 4 à 6 Votre association
- P. 7 à 10 Le Cinquantenaire
- P. 11 Votre association
- P. 12 Votre protection
- P. 13 Manifestations à venir
- P. 14 Retour sur événements
- P. 15 Le Groupe PSA
- P. 16 Le Site de Sx
- P. 17 à 18 Bulletins d'inscription



A la Une
espace de liberté !...



Éditorial

La santé de tous est notre priorité

Vous vous en doutez, la santé de chacun est au cœur de nos préoccupations, aussi toutes les mesures ont été prises afin de ne pas vous exposer, autant que cela nous était possible.

Laissez-moi avoir une pensée émue pour tous ceux qui nous ont quittés, notamment pour cause de Covid-19. Les administrateurs partagent la peine profonde des familles qui ont été ainsi durement touchées.

De même, ils rendent un hommage tout particulier à tous ceux qui ont été présents à leur poste de travail pendant le confinement, et après, pour permettre aux autres de satisfaire leurs besoins essentiels au quotidien.

Au cours de l'année 2019, nous avons préparé, à votre intention, un programme d'événements qui devait se dérouler cette année durant. Pour commencer, nous vous avons présenté nos vœux de bonne et heureuse année 2020. Le premier événement, le loto de Sainte Suzanne, était fixé au 26 février, suivi de la première randonnée du 3 mars. Ces deux événements se sont déroulés normalement.

Puis au cours de la préparation du concours de tarot du 10 mars, très rapidement le virus s'est approché de

nos frontières de façon menaçante. Il nous a conduits à annuler la séance.

Enfin, suite à sa vitesse de propagation, à son potentiel de nuisance devenu planétaire d'une part et aux instructions administratives d'autre part, nous avons annulé, en cascade, les événements du premier semestre, y compris la tenue des permanences.

Nous, en tant qu'Association responsable, avons annulé une première série d'événements avant l'annonce du confinement. Nous avons ensuite reporté la tenue de l'assemblée générale au 22 septembre. Les conditions de sécurité n'étant pas garanties, face au virus encore très actif, elles nous conduisent à annuler cette AG sous sa forme classique.

Vous avez pu le constater, durant cette longue période de mise en sommeil des éléments visibles de l'Association, nous vous avons envoyé, par Internet, une suite d'informations propres à vous aider à traverser cette longue période de confinement.

Nous continuerons à vous informer. **En attendant des jours meilleurs, restez optimistes et confiants et prenez soin de vous et de vos proches.**

René HANSER

Planète Retraités
AR-PSA SOCHAUX

N° 40 - Juillet 2020

Directeur de la publication :
René HANSER

E-mail : arpsasx@gmail.com

Web : www.retraite-psa-sochaux.com

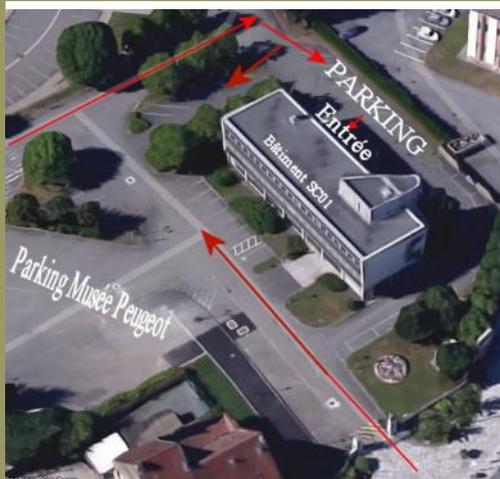
Impression : www.onlineprinters.fr

Tirage : 3 500 exemplaires

Dépôt légal : mars 2007

N° ISSN : 1959-6499

NG



Permanences

2^{ème} étage Bâtiment vente voiture
au personnel

1 ter avenue du Général Leclerc
25600 Sochaux

Tél. : 03 81 33 08 00

E-mail : arpsasx@gmail.com

Mardi de 10h à 12h

Jeudi de 14h à 16h

**La Permanence sera fermée
jusqu'au 14 septembre**

votre association

Assemblée Générale Ordinaire 2020...



Face à la situation sanitaire grave et inédite d'une part et en nous appuyant, d'autre part, sur les articles 12 de nos statuts et 4 de l'ordonnance N° 2020-321 du 25 mars 2020, nous avons annulé sa tenue dans la forme traditionnelle.

Dans ce contexte, les travaux ont été réalisés le 20/05/2020 avec les administrateurs de l'Association en ce qui concerne les seules données statutaires de la 49^{ème} assemblée générale.

Données statutaires

* Rapport moral

Remerciements aux partenaires : Crédit Mutuel, Optic 2000, Site de Sochaux et CSE, Studios Valentin et les serres Drezet, ainsi qu'aux membres du conseil d'administration, à l'encadrement des randonnées et aux visiteurs.

* Données statistiques 2019

Nombre d'adhérents (PSA et Sympathisants)	: 3 214
Nombre de décès	: 140
Nombre de démissions	: 163

Nombre de nouveaux adhérents : 85

* Rapport financier de l'année 2019

Recettes ou Produits	: 231 634 €
Dépenses ou Charges	: 231 248 €
Excédent	: 386 €

La vérification des comptes a été réalisée le 19/05/2020, par Michèle Grandmougin et Daniel Rousselle. Ils ont approuvé les données financières.

* Rapport d'activités de l'exercice 2019

Nombre d'activités proposées	: 45
Nombre d'activités réalisées	: 43
Nombre de participants	: 3 189
Commentaires	: participation à comparer aux 3 512 participants en 2018.

* Perspectives 2020

- Les gagnants du parrainage ont reçu leur prix. Ils se préparent à apprécier un moment de pur plaisir
- Prolongation de la convention avec le Crédit Mutuel pour 3 années
- Remise d'un don de 10 000 masques aux soignants de l'Hôpital Nord Franche Comté
- Organisation du cinquantenaire de l'Association en 2021.

René HANSER

Convention avec le Crédit Mutuel...



En 1998, il y a tout juste 22 ans, nous avons signé la 1^{ère} convention avec le **District Nord Franche Comté du Crédit Mutuel** qui depuis est devenu très largement notre partenaire principal.

Les termes d'une convention définissent explicitement les obligations de chacun des partenaires et le respect desdites obligations permet d'inscrire le partenariat dans la durée.

Au début de l'année, nous avons renouvelé la convention pour une durée de 3 années supplémentaires.

Nous saluons et remercions **Monique Joly**, Présidente du District Nord Franche Comté, ainsi que le Président et les Directeurs des caisses de Crédit Mutuel de Charmont-Sochaux et de Montbéliard qui nous font confiance et avec lesquels nous entretenons les meilleures relations possibles.

Résolutions

Vote 1 : 3 résolutions traitant de :

- ◆ Approbation du PV de l'AG 2019
- ◆ Approbation des comptes 2019 et quitus au CA
- ◆ Élection des 2 vérificateurs aux comptes 2020.
 - Michèle GRANDMOUGIN
 - Daniel ROUSSELLE

Résolutions votées à l'unanimité et quitus donné.

Vote 2 : résolution concernant le renouvellement des membres au Conseil d'administration :

- BIFARINI Sylviane
- BIFARINI Marc
- BOUROT Éliane
- CHATELET Jean-Paul
- CHARBONNIER Michèle
- GRANDI Marcel
- HANSER René
- LE MEUR Simone
- MARCEL Jean
- THEVENOT Denis

Remerciements à FROTEY Jean Yves pour son implication au CA et qui ne sollicite pas son renouvellement.

Résolution votée à l'unanimité.

Vote 3 : 4 résolutions, traitant des prestations sociales de l'adhérent PSA :

- ◆ maintien de la prestation de **185 €** au moment du décès de l'adhérent PSA
- ◆ versement en cas d'hospitalisation de **4 €** par jour.
- ◆ carence pour le versement de la prestation pour hospitalisation **2 jours** par période.
- ◆ durée maximale indemnisée **65 j/an**

Résolutions votées à l'unanimité.

Vote 4 : 3 résolutions traitent des :

- ◆ Cotisations 2021, inchangées depuis 2016, à savoir :
 - * **23 €** pour l'adhérent PSA et à **15 €** pour le conjoint
 - * **11 €** pour le sympathisant et à **7 €** pour le conjoint
- ◆ Affectation de l'excédent aux fonds propres de l'Association
- ◆ Approbation du budget prévisionnel 2020.

Résolutions votées à l'unanimité.

Prestations Sociales...

Depuis le 1er janvier 2020, l'Association a mis en œuvre les modifications votées en Assemblée générale 2019 sur les nouveaux barèmes des prestations Sociales :

Hospitalisation

- Allocation de **4 € par jour**
 - * Paiement après **2 jours de carence**
 - * Maximum annuel : **65 jours** en une ou plusieurs périodes supérieures aux 2 jours de carence.

Nous adresser :

- ⇒ un document de l'Établissement de santé, sur lequel sont précisées les dates d'entrée et de sortie
- ⇒ il doit être accompagné du relevé d'identité bancaire RIB (IBAN) de la personne bénéficiaire de la prestation.

Maison de Retraite ou établissement Long séjour

- Prestations Sociales

Lorsque l'adhérent PSA entre en Maison de Retraite ou en établissement de Long séjour* et que nous en sommes informés, celui-ci **continue à bénéficier des prestations sociales.**

* (le long séjour dans ces établissements s'entend après un important problème de santé, avec un retour au domicile ensuite. C'est souvent le cas de personnes vivant seules)

- Cotisations

- Si l'adhérent est placé en Maison de Retraite « à titre définitif » : il est dispensé de cotisation
- s'il est placé en Maison de retraite ou en établissement de long séjour (EHPAD, Unité de vie...) à « titre temporaire » : il n'est pas dispensé de cotisation.

Décès

- Participation aux frais d'obsèques de **185 €.**

Documents à fournir :

- ⇒ le bulletin de décès et
- ⇒ le relevé d'identité bancaire RIB (IBAN) de la personne bénéficiaire de l'allocation (ce peut être celui de l'Étude du Notaire chargé de la succession).

- Demandes de prestations :

Concernant les demandes de prestations, trop de courriers nous sont adressés par la voie de lettre recommandée. Compte tenu de notre présence non permanente à notre siège, cette procédure est inutile, car elle conduit indubitablement à rallonger le délai, ce qui n'est pas le but recherché.

Rappel :

Le délai de demande de prestations est limité à **6 mois** à partir de la date de sortie de l'hôpital ou de la date de décès. Faire parvenir vos documents à :

Par courrier : AR-PSA Sochaux

1 Ter, Avenue du Général Leclerc - 25600 SOCHAUX

ou

Par E-mail : martinyvette79@gmail.com

Yvette MARTIN



Proposition de recouvrement automatique de la cotisation... par prélèvement bancaire

L'Association vous propose, **à partir de l'année 2021**, de régler votre cotisation d'adhésion à l'Association de Retraités PSA Sochaux, par prélèvement automatique bancaire.



Le prélèvement sera effectué le **10 mars** de chaque année.

Avantages du prélèvement automatique :

- plus de déplacement pour poster le courrier
- plus d'erreur dans la rédaction des chèques
- diminution des frais postaux pour l'Association

- diminution de la manipulation des chèques (contrôle, enregistrement, remise en banque..).

Si vous souhaitez adhérer à cette proposition, merci de renseigner, dater et signer le mandat de prélèvement SEPA que vous trouverez **page 17** de ce magazine et le renvoyer accompagné d'un RIB à l'adresse suivante :

AR-PSA Sochaux

A l'attention de Sylviane BIFARINI

1 Ter Avenue du Général Leclerc

25 600 - SOCHAUX

Le traitement des informations étant assez long, merci de renvoyer rapidement votre mandat SEPA afin que nous soyons prêts pour 2021.

La Trésorière : **Sylviane BIFARINI**

INFORMATIONS COVID-19

ANNULATIONS ET REPORTS

Nous vous rappelons que toutes les manifestations programmées au premier semestre 2020, y compris juillet, ont été annulées conformément aux directives du Gouvernement suite au confinement Covid 19.

Pour celles du 2^e semestre, force est de constater qu'il règne une immense incertitude en ce qui concerne le parcours et l'évolution du Covid-19, ce qui nous amène à :

- 1- annuler toutes les activités prévues au second semestre 2020
Seules paraîtront les dates des randonnées prévues pour la même période
- 2- les permanences ne seront reprises, si possible, que le **15 septembre** et cela seulement une fois par semaine, à savoir le **mardi de 10h00 à 12h00**

3- nous maintiendrons la parution de Planète N° 41 en octobre, avec une pagination réduite afin de ne pas perdre le contact avec nos adhérents.

Pour nous avoir permis de traverser cette dure période de confinement, des personnes ont continué à travailler malgré les dangers qui les menaçaient. Elles ont œuvré dans les secteurs de la santé, de l'alimentation, dans la sécurité...

Elles ont permis de soigner nos malades et satisfaire nos besoins au quotidien.

Nous leur apportons notre soutien sans faille, notre reconnaissance et nos plus sincères remerciements.

Le Conseil d'Administration

Opération Masques... pour nos soignants



Le milieu hospitalier a souffert de la situation de pénurie des moyens de protection de ceux et celles qui sont en première ligne et qui sont durement impactés.

Nous, Association de Retraités PSA de Sochaux, avons décidé de faire un geste exceptionnel pour notre trésorerie vis-à-vis de l'Hôpital Nord Franche Comté en commandant à leur intention **10.000 masques** chirurgicaux. Ces masques ont été livrés au cours du mois de mai.

C'est notre façon de rendre un hommage et de remercier les courageux Soignants.

René HANSER



Bonjour M. Hanser,

J'espère que vous et vos proches allez bien. Nous venons de recevoir ce jour le solde de la livraison. J'attendais d'avoir tout reçu pour vous confirmer.

Nous avons donc bien reçu les 10 000 masques en 3 livraisons (2 000 début mai, 4 000 semaine dernière et 4 000 aujourd'hui)

Nous tenons à remercier très chaleureusement tous les membres de votre association pour cette généreuse donation et pour leur soutien dans cette crise sanitaire.

Merci à tous pour votre solidarité.

Prenez soin de vous et de vos proches et surtout, restez prudents.

Bonne journée.

Stéphane GILLET
Acheteur Achats Généraux
Direction des Achats et de la Logistique

Article paru dans l'Est Républicain du 05/05/2020

Les Retraités PSA Sochaux ont du cœur et le démontrent.

À chacun sa manière de rendre hommage au personnel soignant. Il y a ceux qui, chaque soir à 20 heures, applaudissent depuis leurs fenêtres et balcons (après tout, ça ne coûte rien) et puis il y a ceux qui ont décidé de dépasser le stade du seul symbole. C'est le cas des membres de l'Association de retraités PSA de Sochaux. René Hanser, le président d'une association regroupant quelque 3 300 adhérents, explique que les seniors sont le cœur de cible du virus, que certains ont déjà eu à transiter par les hôpitaux.

Au-delà des simples remerciements pour le dévouement constaté, l'investissement et le courage de ces soignants qui sont quotidiennement au front et au feu, la manière la plus concrète de signifier sa reconnaissance consistait à aider à l'équipement de protection dudit personnel. D'où la décision de commander 10 000 masques qui seront offerts et remis, mi-mai, à la direction des achats et de la logistique de l'hôpital Nord Franche-Comté. À 78 centimes l'unité auxquels s'ajoute une TVA à 5,5 %, l'addition va vite grimper pour l'Association des retraités.

La reconnaissance n'a pas de prix...

Sam BONJEAN



SPÉCIAL CINQUANTENAIRE

AXONE 29 AVRIL 2021

LE MOT DU PRÉSIDENT

L'Association de Retraités PSA Sochaux se prépare à fêter son Cinquantenaire !

Il donnera lieu à une journée exceptionnelle à la fois par sa localisation et son remarquable contenu. Il sera aménagé en plusieurs séquences :

Programme de la journée :

- **10h30** : ouverture des portes, accueil des participants, remise du cadeau souvenir de la journée et information de l'emplacement personnalisé dans la salle.
- **12h30** : fermeture des portes. Interventions des personnalités.
- **13h00** : début du repas de fête, préparé par un chef étoilé.

L'après-midi sera animé par un ensemble orchestral de **Souigny** de la région de Troyes composé de 5 musiciens et plusieurs danseuses évoluant sur scène, mais aussi en salle.

- **16h30** : temps fort de la journée par le tirage de la grande tombola en présence d'un huissier (*tombola composée de 50 lots, dont 1 très important*).
- **18h00** : Fin de la manifestation.

Nous serions heureux de vous retrouver nombreux sur cet événement exceptionnel pour fêter dignement les 50 ans de votre Association !

René HANSER

HISTORIQUE

Il était une fois...

Jean BOUTEILLER, Jean KELLER, et Pierre BAINIER, pris en flagrant délit de réflexion sur la façon d'organiser une nouvelle vie et de poursuivre les amitiés forgées au cours de la carrière professionnelle de tous ceux ayant contribué à cette extraordinaire aventure automobile.

C'est ainsi qu'ils donnent naissance en 1971 à : « L'Association d'Entraide des Retraités des Automobiles Peugeot »

Un conseil d'administration des membres fondateurs est organisé.

Les statuts de l'Association sont établis et déposés en Sous-Préfecture de MONTBELIARD le 02 avril 1971, sous le N° 1995. L'Association paraît à la page 3 563 du Journal Officiel en date du 11 avril 1971.

L'Association est fondée !

A) **Les Présidents** : Jean BOUTEILLER est élu **1er Président de l'Association** jusqu'en 1985.

Suivront Jean KELLER de 1986 à 1989, puis James BERLET de 1989 à 1995 et René HANSER à partir de 1996



Jean BOUTEILLER



Jean KELLER



James BERLET



René HANSER

B) **Les Présidents d'Honneur** : Pierre BAINIER assurera la fonction de 1er Président d'Honneur jusqu'en 1986.

Il sera suivi par Roger DONZE (1988 à 1999), de Pierre PEUGEOT (2000 à 2002) et de Thierry PEUGEOT depuis 2003.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE

STATUTS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DES RETRAITÉS PEUGEOT

Elle s'est tenue devant près de 300 adhérents et sympathisants, sous la présidence de M. BOUTEILLER.

Au bureau, on notait à ses côtés la présence de MM. KELLER, BOUTON, HENTZLER, M^{me} VIANA, MM. BEURTHÉRET, GIRARDOT, ESCAFFRE, BAILLY, SARRAZIN. M. VARIN était excusé.

M. BOUTEILLER, président du bureau provisoire, remercie la presse locale pour l'accueil réservé à ses appels.

Il rappelle la prise de contact (150 personnes) du 10-2-1971, et l'Assemblée Générale du 17-3-1971 (300 personnes), et remercie les présents à ces deux réunions. Il souligne le succès de l'Association qui approche des 600 adhérents.

Le nouveau Comité devra étudier le problème des vacances d'hiver et des permanences à instaurer. La question d'un banquet fait l'objet de commentaires variés.

Le Président donne également des précisions sur le fait que, contrairement à la décision prise lors de l'Assemblée Générale du 17 mars, il n'a pas été donné suite à l'adhésion à l'A.N.R.C.M., le montant de la cotisation étant trop élevé.

Sur proposition du bureau, l'A.G. décide la modification du paragraphe I, titre 7, article 17 : « A cet effet, les veuves des retraités pourront faire partie de l'A.R.P. » Décision prise à l'unanimité.

Après avoir rappelé les réunions organisées à AUDINCOURT, BELFORT, BEAUCOURT et HERICOURT, le président donne connaissance des lettres adressées aux parlementaires du Doubs, de la Haute-Saône et du Territoire de BELFORT pour la défense des intérêts des retraités, et des réponses reçues.

Même processus pour les interventions auprès de la Direction des AUTOMOBILES PEUGEOT (ainsi que du DS et de la S.A.C.C.O.S.) concernant les ristournes sur achats.

Le bureau sortant est réélu à main levée, à l'unanimité. M^{me} SCHNEITTER et M. BELEY Louis sont désignés comme commissaires aux comptes. Le bilan financier, présenté par M. HENTZLER, trésorier, est approuvé à l'unanimité.

Ensuite, le bureau répond aux questions posées par certains retraités.

Le Président forme des vœux pour le rétablissement de M. VARIN, en traitement à STRASBOURG.

35 adhésions ont été reçues au cours de la réunion. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.

ASSOCIATION D'ENTRAIDE DES RETRAITÉS des Automobiles PEUGEOT

EXTRAIT DES STATUTS

TITRE PREMIER. — CONSTITUTION

Le 13 février 1971, salle Beauvils, halles de Montbéliard, a été constituée, entre les retraités des Automobiles Peugeot, une Association qui prend pour titre :

• ASSOCIATION DES RETRAITÉS AUTOMOBILES PEUGEOT •

TITRE II. — BUT

Elle a pour but :

- 1° de créer des relations plus amicales et fraternelles entre tous les retraités ;
- 2° de poursuivre la réalisation des intérêts communs de tous les retraités, de leurs veuves et enfants mineurs ou handicapés ;

3° de lutter contre les injustices et les iniquités ;

4° de provoquer des contacts toujours plus étroits avec les Pouvoirs Publics et les organisations professionnelles ;

5° de venir en aide aux malchanceux et nécessiteux.

TITRE III. — SIÈGE

Son siège social est au domicile du président.

TITRE IV. — DURÉE

Le nombre d'adhérents ainsi que la durée de l'Association sont illimités.

TITRE V. — COMPOSITION

La Société est composée de membres actifs, de membres honoraires et de membres bienfaiteurs.

Les membres actifs devront obligatoirement être retraités des Automobiles Peugeot.

TITRE VI. — ADMINISTRATION

La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de 11 membres : un président, deux vice-présidents, un secrétaire, un trésorier, un secrétaire-adjoint, un trésorier-adjoint, quatre assesseurs.

TITRE VII. — ADMISSION

1° Est admise à faire partie de la Société toute personne — homme ou femme — étant retraité des Automobiles Peugeot ;

2° toute personne désirant son admission à la Société devra en faire la demande par écrit au président sur une formule qui lui sera remise ;

3° les admissions peuvent être prononcées par le Conseil d'Administration à la majorité et au bulletin secret ;

4° tout adhérent s'engage à se soumettre à la discipline du règlement.

TITRE VIII. — ORGANISATION FINANCIÈRE

Tout nouveau membre actif s'engage à payer un droit d'entrée exclusivement réservé à l'établissement de sa carte, de son inscription et des frais, plus une cotisation annuelle.

Le montant de la cotisation annuelle et le droit d'entrée sont laissés à l'appréciation des membres actifs et peuvent changer périodiquement, suivant dévaluation.

Les cotisations seront recouvrées en cours d'année.

Tout membre actif changeant de domicile devra faire connaître au président ou au secrétaire sa nouvelle adresse.

TITRE IX

Toute discussion politique, religieuse ou étrangère au but de l'association est formellement interdite dans les réunions ou Assemblées Générales.

Tout membre qui, à ce sujet, troublerait l'ordre, serait averti d'une radiation après récidive.

TITRE XI. — DÉMISSION — EXCLUSION — RADIATION

Sont exclus :

1° les membres dont l'attitude ou la conduite sont susceptibles de porter un préjudice moral à la Société ;

2° ceux qui sont frappés d'une condamnation grave ;

3° ceux qui auraient causé aux intérêts de la Société un préjudice volontaire dûment constaté.

Dans tous les cas prévus par le présent article, l'exclusion résulte d'une décision du Conseil, soumise à la ratification de l'Assemblée Générale ; le membre dont l'exclusion a été prononcée par le Conseil au scrutin secret a le droit, sur sa demande, d'être entendu par ladite Assemblée Générale et de développer ses moyens de défense.

La radiation, la démission, l'exclusion, ne donnent pas droit au remboursement des cotisations versées.

TITRE XIII

Approuvé à l'unanimité par le comité provisoire réuni au Cercle Hôtel le 3 mars 1971 et ratifié à l'unanimité des membres présents à l'Assemblée Générale réunie à Montbéliard, salle de l'Arc-en-Ciel, le 17 mars 1971.

Fait à Montbéliard, le 17 mars 1971.

Pour le Comité : J. KELLER.

CONDITIONS DE PARTICIPATION A LA FÊTE DU CINQUANTENAIRE

Peuvent participer à la Fête du Cinquantenaire nos adhérents PSA ou Sympathisants (à jour de leurs cotisations 2020 et 2021), ainsi que leur conjoint non adhérent et cela dans les conditions suivantes :

Priorité sera donnée aux membres adhérents.

- Le montant de la participation de l'adhérent PSA ou Sympathisant est de **40 €**
- Le montant de la participation du conjoint non adhérent est de **60 €**
- L'adhérent perçoit un cadeau de bienvenue, participe au repas et à la grande tombola
- Le conjoint non adhérent ne participe qu'au repas
- Les inscriptions sont reçues entre l'arrivée de Planète N° 40 et **le 31 décembre 2020** (date impérative de fin d'inscription). Elles sont enregistrées dans l'ordre de leur arrivée et donnent lieu directement à son emplacement en salle. Pour que l'inscription soit validée, il faut que le coupon-réponse soit **complètement renseigné** (ne pas oublier le N° de téléphone) et **accompagné du règlement à l'ordre de AR-PSA Sochaux**
- Ledit coupon-réponse comprend le nom, prénom, N° d'adhésion, N° de téléphone, adresse mail
- Le placement en salle est prévu autour de tables rondes de 10 convives. Le coupon-réponse vous permet d'indiquer les coordonnées des personnes avec lesquelles vous souhaitez être placés, nous essaierons, dans la mesure du possible, de vous donner satisfaction
- Le coupon-réponse et le bulletin d'adhésion (pour le non adhérent), se trouvent en **page 18**
- Il est possible que le nombre total soit plafonné, auquel cas il y aura arrêt des inscriptions dès que le quota est atteint et cela sans préavis. Priorité sera donnée aux membres adhérents
- La réception des participants se fera dès 10h30. Fermeture des portes à 12h30.

Vous l'avez compris, le statut d'adhérent est tout naturellement privilégié. Pourquoi ?

Parce que l'adhérent est **membre de l'Association**, il a réglé une cotisation annuelle, il participe à la gestion de l'Association, il prend part au vote des résolutions en assemblée générale, il participe selon son choix aux activités et bénéficie des avantages générés par l'Association.

Nous conseillons vivement aux « **conjoint non adhérents** » de souscrire une adhésion soit PSA (pour 15 €), soit celle de Sympathisant (pour 7 €), afin de bénéficier des avantages énumérés.

Compte tenu de l'importance de l'organisation de la Fête, l'Association ne prendra en compte aucune réclamation en cas d'un quelconque litige d'inscription !

L'édition de Planète N° 41 d'octobre vous éclairera sur le traiteur, le menu, l'animation, le règlement et le détail de la grande tombola.

Le Comité de pilotage



Salle de l'Axone

Le Repas des Retraités



Les retraités Peugeot ont à cœur de perpétuer les bonnes traditions: cette année encore, à l'occasion de leur repas annuel organisé début novembre, plus de trois cents personnes avaient pris possession de la grande salle à manger du Cercle-Hôtel.

Il faut dire que cette petite fête remplit pleinement le rôle que lui ont dévolu ses instigateurs puisqu'elle permet, aux uns de renouer des contacts fraternels avec d'anciens collègues de travail, et aux autres d'en assurer la pérennité.

Comme chaque fois en pareille circonstance, l'équipe de M. Delpuech était sur des charbons ardents, elle qui doit servir avec rapidité et dextérité, tout en conservant toujours le sourire. De ce côté-là également, la tradition fut respectée et les convives furent gratifiés d'un service impeccable et diligent. Trois allocutions furent prononcées successivement par MM. Bouteiller, président de l'ARP, Bainier, président d'honneur de cette association, et Godard, représentant la Direction du Centre de Production de Sochaux.

Le président Bouteiller prit le premier la parole pour insister plus particulièrement sur les problèmes de la retraite à la carte et la vie du couple retraité. Si certains économistes prônent actuellement un report de l'âge de la retraite, il semble de beaucoup préférable de laisser à chacun le libre choix du moment de sa cessation d'activité. D'un autre côté, il importe pour réussir sa retraite de s'adonner à des activités créatrices et de "travailler pour son plaisir".

"Être Peugeotiste"

Le problème de l'attachement à la Société constitua le thème principal de l'intervention de M. Bainier: "Est-ce anormal d'être Peugeotiste pour des hommes et des femmes qui ont passé 20, 30 ou 40 ans de leur existence dans une entreprise qui s'appelle Peugeot, dans des usines qui ont vu travailler souvent nos pères, nos grands-pères quelquefois, et qui emploient dans bien des cas nos fils, nos filles et nos petits-enfants?"

Le fait que depuis tant d'années nos familles ont pris chaque matin le même chemin pour aller dans la même usine a nécessairement créé un état d'esprit né de cette longue continuité... Peut-on s'étonner que nous nous soyons réjouis lorsque nous avons vu la Société devenir, en absorbant successivement Citroën puis Chrysler-Europe, le premier constructeur européen? Nous savons que cette ascension a été possible grâce à tous ces gens dont nous sommes et qui depuis tant d'années ont apporté le meilleur d'eux-mêmes dans leur tâche journalière. Si ressentir de la fierté de tout cela c'est être Peugeotiste, alors oui, nous le sommes".

"Une Société dynamique"

Ce fut le sujet essentiel de l'allocution de M. Godard. Le symbole de ce dynamisme peut être d'ailleurs matérialisé par la remarquable carrière de la 504: "1978 sera dans l'histoire de la Société la première fois où, au cours d'un seul exercice, un seul modèle sera fabriqué à plus de 300 000 exemplaires. C'est beaucoup et cela représente une bonne part de notre production totale puisque nous allons vraisemblablement franchir cette année le cap des 850 000 voitures, soit 70 000 de plus que l'année dernière... Tout cela nous amène à parler du dynamisme de la Société: il faut constater que nous appartenons à une Entreprise dans laquelle les gens, à tous les niveaux, ont à cœur de faire en sorte de vaincre les difficultés qui se présentent. Et c'est cela qu'il faut retenir: ne pas se lamenter parce qu'on a des obstacles devant soi, mais au contraire, galvaniser toutes les énergies pour les vaincre... Nous espérons bien que l'année en cours s'achèvera comme elle a débuté, c'est-à-dire que l'emporteront tous ceux qui sont animés de cette volonté de progression; car n'oublions pas que c'est grâce au dynamisme économique que le progrès social est possible".



- 1 - M. P. BAINIER
Président d'honneur
- 2 - Il y a encore de jolies voix
chez les anciennes
- 3 - M. M. GODARD
représentant la Direction
du CPS.

Un ami nous a quittés...



C'est avec émotion que j'ai lu le mail d'Yves annonçant le départ, pour de bon, de notre ami Roger.

Que de souvenirs. Quels chemins ...

C'est en sa mémoire que je voudrais avoir une pensée pour lui et sa famille.

Dès mon arrivée en 1958, j'ai rencontré Roger; d'abord au Hand et ensuite chez

Peugeot et à l'Association de Retraités Peugeot. Sa bonhomie avec toujours un mot pour plaisanter, sa joie de vivre, son sens du service à rendre m'ont permis de faire réaliser des opérations entre le Bureau des Méthodes de l'Emboutissage/Tôlerie dont il faisait partie (*avec les Batoz, Voirol, Milliotte, etc*) et celui de Carrosserie/Peinture, (*mon affectation*). Des problèmes ont pu être réglés de par nos bonnes relations; l'un aidait l'autre, (*ce qui n'était plus possible quelques années plus tard*)

Au Hand nous nous retrouvions au Comité avec les Rambert, Didier, Ducloux, Piquerez, Melières, Mehlen, Sandoz, Gastaldon, etc...

Et puis, une fois Retraités, les rencontres et nombreux voyages dans la bonne humeur sous l'Association de Retraités avec les Hanser, Richert, Charbonnier, Schneider, Jacotey, Hell, Simon, Mougey, Marcel, Cupillard ... où Roger était Secrétaire et membre du Conseil d'Administration et moi seulement membre. C'était toujours un plaisir de se retrouver; que de : « *tu te souviens ?* »

Entre temps, beaucoup de nos contemporains ont fait leurs adieux et toi, cher Ami, ces jours-ci, après des années difficiles, pour toi et ta famille.

Je me joins à ceux qui te disent «**Merci**» et qui se souviendront de toi avec plaisir. Adieu Roger. Amitiés

Dieter SALZWEDEL

AIAVI... Change de nom



L'association intercommunautaire d'aide aux victimes d'infractions (AIAVI) a changé de nom.

Elle est devenue « **France Victimes Nord Franche Comté** » depuis le 17 juin 2019.

Adoption de nouveaux statuts

La délégation interministérielle à l'aide aux victimes (DIAV) a souhaité que les associations du réseau France Victimes puissent bénéficier d'un agrément de l'Etat visant à clarifier le rôle et la place des associations d'aide aux victimes par rapport aux associations de victimes. Cet agrément entend préciser les missions des associations d'aide aux victimes auxquelles est confié le déploiement de la politique publique de l'Etat en la matière.

L'association intercommunautaire d'aide aux victimes d'infractions a tenu son assemblée générale le 17 juin 2019. A la suite du rapport moral du Président, de la présentation de l'activité et du rapport financier, le Président **Laurent Szabo** a proposé l'ouverture d'une assemblée générale extraordinaire pour débattre de la

modification des statuts de l'association afin de se conformer aux prescriptions de la « *DIAV* » en vue de l'obtention de cet agrément qui devait intervenir en mars 2020. Les statuts rappellent désormais que l'association agit dans le respect des valeurs républicaines et qu'elle n'a pas vocation à se constituer partie civile sauf pour la défense de ses propres intérêts.

Un Numéro de téléphone unique

Désormais les personnes victimes d'infractions pénales sur les ressorts des tribunaux judiciaires de Montbéliard, de Vesoul et Belfort pourront contacter l'association d'aide aux victimes :

France Victimes Montbéliard

12 rue Maurice Ravel 25200 Montbéliard
Tél. 09 70 19 52 52

France Victimes Vesoul

1 rue Paul Petitclerc 70000 Vesoul
Tél. 09 70 19 52 52

France Victimes Belfort

20 rue Gaston Defferre 90000 Belfort
Tél. 09 70 19 52 52

Avec l'accord des parquets et conformément aux articles 51-3 et 75 du code de procédure pénale, les récépissés de plaintes et les procès-verbaux qui seront remis aux plaignants par les services de la gendarmerie nationale et les services de police mentionneront ce numéro.

Ces appels non surtaxés seront dirigés vers un standard unique permettant aux opératrices d'orienter les victimes vers le lieu de permanence le plus proche de leur domicile.

Philippe COLLE

Permanences

Les permanences **ne seront pas assurées du 1er juillet au 14 septembre.**

Elles reprendront, si possible, le **15 septembre** et cela seulement une fois par semaine, à savoir le **mardi de 10h00 à 12h00.**

vosre protection

INFOS PRATIQUES

La réforme des retraites aux oubliettes

Jusqu'à l'apparition du coronavirus, la réforme des retraites faisait l'objet d'oppositions telles que l'on pouvait se demander si le projet n'allait pas capoter. Aujourd'hui, il est reporté aux calendes grecques.

La dernière démarche de la CFR a consisté à demander d'être partie prenante dans la gouvernance du nouveau système de retraite universelle. La réponse à cette question ainsi qu'à beaucoup d'autres est remise à plus tard. On peut le comprendre si l'on considère qu'il y a plus urgent dans une actualité qui requiert un large consensus national pour la remise en ordre de marche de notre société en lutte contre le coronavirus.

Déconfinement : un motif de satisfaction

A l'annonce du déconfinement prévu pour le 11 mai dernier, on a cru comprendre un moment que les « *personnes âgées* » seraient exclues dudit déconfinement.

La CFR a aussitôt réagi en éditant un communiqué de presse indigné à l'idée de cette possibilité parfaitement discriminatoire, imitée en cela par de multiples organismes concernés par cette mesure.

Devant cette levée de boucliers, le gouvernement a rectifié sa position et a réintégré les anciens dans le groupe des citoyens à part entière.

Satisfaction donc. Il n'en reste pas moins que nous constituons une catégorie à risque et que nous devons rester prudents en respectant les consignes de distanciation sociale en toutes circonstances.

Pendant l'épidémie, la FNAR continue

Evidemment, toutes les réunions et manifestations prévues ont été annulées ou reportées à une date aussi ultérieure qu'indéterminée.

Cependant, la vie continue bien qu'au ralenti. Une lettre du Président **Serre** adressée aux responsables régionaux souhaite que nous traversions cette période difficile le mieux possible. Il nous informe que le site de la FNAR continue d'être mis régulièrement à jour et nous invite à le consulter pour garder le contact tout en disposant d'informations fiables (*gare aux fake news*).

Rappelons son intitulé : www.fnar.info.
Courriel : fnar.asso@wanadoo.fr

AGIRC-ARRCO : un modèle de gestion

Pour son premier exercice après la fusion de ses deux constituants, l'AGIRC-ARRCO a terminé l'année 2019 avec un résultat technique (*hors produits financiers*) excédentaire de 489 millions d'euros, contrastant avec le résultat 2018 déficitaire de 1,9 milliard d'euros.

En ajoutant à ce chiffre le résultat financier (*700 millions d'euros*) l'excédent 2019 s'élève à 1,2 milliard d'euros. Les réserves en fin d'année ont ainsi été portées à 66,7 milliards d'euros.

Ces excellents résultats risquent d'être obérés en 2020 par la situation économique dégradée à cause du Coronavirus mais le Président de la caisse, **Jean-Claude Barboul**, reste confiant.

Synthèse des activités de la CFR en 2019

A défaut de pouvoir organiser son assemblée générale annuelle pour cause de confinement, le Président **Pierre Erbs** a rédigé un rapport d'activités dont nous vous communiquons ci-après les points principaux.

- Intervention auprès du Président de la République, de l'Assemblée Nationale et du Sénat pour la suppression du 1 % sur la cotisation maladie et sur celle du prélèvement fiscal sur nos cotisations de complémentaires santé que nous sommes les seuls à payer
- Réserves émises sur le projet de loi sur la réforme des retraites au sujet de l'indexation des pensions et sur l'harmonisation des pensions de réversion
- Signature d'un protocole permettant aux adhérents de bénéficier de conditions attractives pour une complémentaire santé
- Amélioration de la communication, interventions dans les médias, communiqués de presse et rafraîchissement du site Internet www.retraite-cfr.fr.

En outre, chaque commission, à savoir les commissions : autonomie, Europe, retraite et santé, a rédigé son rapport d'activité.

L'animateur du réseau OSS (*Observatoire Senior Société*) a fait de même concernant l'activité auprès des parlementaires, de ses délégués régionaux et départementaux tout au long de l'année 2019.



Jean MARCEL

culture et loisirs ... manifestations à venir

Agenda des manifestations



Les manifestations prévues
en juillet sont annulées

Septembre

03 : Rando 10
15 : Rando 11
29 : Rando 12

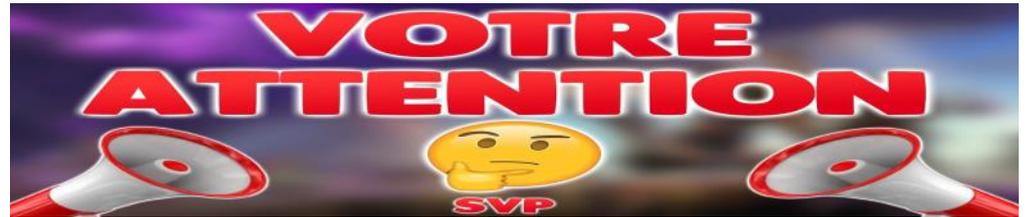
Octobre

13 : Rando 13
27 : Rando 14 + Repas

Novembre

Décembre

19 : Rando 15



En fonction des évènements à venir dès septembre, il est possible que certaines randonnées soient annulées.

Se renseigner auprès des organisateurs avant de vous inscrire.

Infos communiquées sur Site Internet : <http://www.retraite-psa-sochaux.com/>
et par mail.

Randonnées... à venir

03 septembre

Circuit : **Boucle de la Grande Côte La Chapelle Sous Chaux (90)**
Distance : 12 km - Dénivelé : 200 m
Durée : 3h30
Rendez-vous à 13h15 au Parking de la Mairie La Chapelle Sous Chaux (90300)
Départ : 13h30
Responsable : **Jean-Paul STECKMEYER**

15 septembre

Circuit : **Col du Chantoiseau Rievescemont**
Distance : 15 km - Dénivelé : 500 m
Durée : la journée
• Rendez-vous à 9h15 au Parking du château du Rosemont (ruines) situé entre Vescemont et Rievescemont (90200). Départementale D24
• Départ : 9h30
Carte d'identité Repas tiré du sac
Responsable : **Jean-Paul STECKMEYER**

29 septembre

Circuit : **Suarce (90)**
Distance : 12 km - Dénivelé : 150 m
Durée : 3h30
Rendez-vous à 13h15 au Parking entrée Suarce (90100) par Velescot - D13 (face au stade)
Départ : 13h30
Responsable : **André JANDOT**

13 octobre

Circuit : **Bourguignon (25)**
Distance : 9 km - Dénivelé : 200 m
Durée : 3h00
Rendez-vous à 13h15 au Parking du Monument Bourguignon (25150)
Départ : 13h30
Responsable : **Raphaël RACINE**

27 octobre

Circuit : **Circuit de la Tante Arie Blamont**
Distance : 10 km - Dénivelé : 300 m
Durée : la journée
• Rendez-vous à 9h15 au Parking du restaurant « L'Orée du Bois » à Blamont (25310)
• Départ : 9h30

Avec repas pris au restaurant « L'Orée du Bois » **Menu :**

Kir

*Menu 1 : Friture sans arêtes
Frites Salade*

*Menu 2 : Terrine maison
Saucisse de Morteau, cancoillotte,
pomme de terre salade*

Vacherin maison

Café - 1/4 de vin par personne

Prix : 30 €.

Les accompagnants non marcheurs peuvent nous rejoindre à 12h30

Inscription uniquement par bulletin à découper **page 17** avant le **1er octobre**.

Responsable : **J-P STECKMEYER & René VERMOT DESROCHES**

19 décembre

Circuit : **des Lumières de Noël de Montbéliard (25200)**
Distance : 10 km - Dénivelé : faible
Durée : 3h30
• Rendez-vous : 15h00 à la salle de la Roselière Montbéliard
• Départ : 15h15

Possibilité de restauration après la randonnée.

Responsables : **Tous les animateurs.**

Retour sur événements en chiffres ...

Vous pouvez consulter les comptes rendus complets de ces événements ainsi que les photos sur notre Site Internet www.retraite-psa-sochaux.com

Les activités prévues pour ce premier semestre ont été annulées par notre Association responsable pour faire face à l'étrange séquence que nous vivons depuis le 17 mars.

Néanmoins, deux manifestations ont permis à plus de 200 d'entre vous de se retrouver : le loto de printemps et la première randonnée de la saison 2020.

Soyons optimistes pour l'avenir : de jolies sorties seront organisées. Les occasions ne manqueront pas ...

Le préprogramme 2021, en cours d'élaboration, vous sera présenté sur Planète 41.

Simone LE MEUR

Loto... 26 février



on choisit ses cartons porte bonheur...

172 personnes ont répondu à l'invitation de notre loto de printemps organisé à la salle des Fêtes de Ste Suzanne.
« Les parties se sont déroulées dans une très bonne ambiance »...
Eliane BOUROT



ensuite attentifs au tirage ...

Randonnées ... début de saison 2020



Joncherey : 3 mars (42 participants)

42

marcheurs étaient présents pour cette première randonnée.

« C'est la seule randonnée qui a été possible de programmer au 1er semestre. Une belle participation pour cette première sortie de mise en jambes sans difficulté malgré quelques passages boueux »...

Si la situation le permet, rendez-vous est pris pour les sorties du 2^{ème} semestre et tout particulièrement pour celle du **27 octobre** avec le circuit de la Tante Arie à Blamont et le repas pris au restaurant « L'Orée du Bois » (voir bulletin d'inscription page 17)

A part ces 2 manifestations, toutes les autres programmées au premier semestre 2020 ont été annulées conformément aux directives du gouvernement et à la situation sanitaire entraînée.

Hommage à Jacques Calvet



A l'annonce du décès de Jacques Calvet, **Carlos Tavares**, Président du Directoire du Groupe PSA déclare :

« C'est avec une grande tristesse que j'apprends le décès de Jacques Calvet et je tiens à exprimer au nom de tous les salariés du Groupe PSA nos sincères condoléances à son épouse et à sa famille. Jacques Calvet, grand visionnaire, a dirigé l'entreprise de 1984 à 1997, pour en faire un constructeur automobile de premier plan.

Je tiens à saluer la mémoire de ce grand capitaine d'industrie qui nous quitte, doté d'un rare courage et d'une détermination sans faille qui doivent nous inspirer. Au regard de la crise que nous traversons, son exemple nous oblige et nous engage à protéger l'entreprise dans l'intérêt de ses salariés, comme il a toujours su le faire. »

Résultats 2019...

Groupe PSA a réalisé un nouveau record de rentabilité en 2019.

Le chiffre d'affaires du Groupe s'établit à 74 731 M€ en 2019, en hausse de 1% par rapport à 2018. Le chiffre d'affaires de la division Automobile s'établit à 58 943 M€ en hausse de 0,7% par rapport à 2018 ; l'effet favorable du mix produit (+4,3%) et du prix (+1,2%), compense la baisse des ventes à partenaires (-1,7%), l'impact négatif des taux de change (-0,5%), des volumes, du mix pays (-2,4%) et des effets autres (-0,2%).

Le résultat opérationnel courant du Groupe s'élève à 6 324 M€, en hausse de 11,2% avec un résultat opérationnel courant de la division Automobile qui progresse de 12,8% à 5 037 M€. Ce fort niveau de rentabilité de 8,5% a été atteint grâce à un mix produit favorable et la poursuite de la baisse des coûts, en dépit de l'impact négatif des taux de change et des augmentations des coûts de matières premières.

La marge opérationnelle courante du Groupe est de 8,5%, en hausse de 0,8 point vs 2018.

Les produits et charges opérationnels non courants du Groupe s'élèvent à -1 656 M€, par rapport aux -1 289 M€ de 2018.

Le résultat financier du Groupe s'élève à -344 M€ contre -446 M€ en 2018.

Le résultat net consolidé du Groupe a atteint 3 584 M€, en progression de 289 M€ par rapport à 2018. Le résultat net part du Groupe est de 3 201 M€, en hausse de 374 M€ par rapport à 2018.

Le résultat opérationnel courant de Banque PSA Finance est de 1 012 M€, en hausse de 7,8%.

Le résultat opérationnel courant de Faurecia s'établit à 1 227 M€, en baisse de 2,9%.

Le Free Cash-Flow des activités industrielles et commerciales s'établit à 2 745 M€ dont 3 265 M€ pour la division Automobile.

Source : Extrait communiqué de presse PSA

Une reprise difficile...

Chiffre d'affaires du Groupe PSA à 15,2 Md€ en baisse de 15,6% au 1er trimestre 2020 :

- Chiffre d'affaires de la division Automobile¹ à 11,9 Md€, en baisse de 15,7%, traduction d'une chute brutale des volumes partiellement compensée par un mix produit robuste
- Ventes mondiales consolidées en baisse de 29%
- La priorité du groupe est de protéger ses salariés avec la mise en œuvre d'un protocole sanitaire renforcé et de préparer le futur de l'entreprise.

Le chiffre d'affaires du Groupe PSA au premier trimestre 2020 s'élève à 15 179 M€ contre 17 976 M€ au premier trimestre 2019.

Le chiffre d'affaires de la division Automobile s'établit à 11 934 M€ en baisse de 15,7% par rapport au premier trimestre 2019. L'impact positif du mix produit (+5,3%), des prix (+0,5%), des autres effets (+3,5%) ainsi que des ventes à

partenaires (+0,1%) compensent partiellement la forte baisse des volumes et du mix pays (-24,6%) et l'effet négatif des taux de change (-0,5%).

Avec un total de 627 000 véhicules vendus, les ventes mondiales du premier trimestre 2020 sont en baisse, impactées par la crise sanitaire Covid-19.

Le stock total à fin mars 2020 est de 715 000 véhicules (y compris le stock détenu par le réseau indépendant et les importateurs), en baisse de 1 000 véhicules par rapport à fin mars 2019.

Perspectives de marché : En 2020, le Groupe prévoit un marché automobile en baisse de 25% en Europe, de 10% en Chine, de 25% en Amérique latine et de 20% en Russie.

Les perspectives sont aujourd'hui difficiles à évaluer et dépendront de l'ampleur, de la durée et de l'étendue géographique de la crise du Covid-19, comme des mesures prises par les pays concernés.

Source : Extrait communiqué de presse PSA

le site de Sochaux

La crise du Covid-19 à Sochaux...

C'est une première depuis décembre 2008. Comme toutes les usines de production du Groupe en Europe, l'usine PSA de Sochaux a vu sa production arrêtée le 17 mars, pour presque deux mois !

La reprise a été programmée étape par étape, selon un calendrier précisé à chaque intéressé. Le vendredi **15 mai** a été consacré à la relance des installations, la production redémarrant réellement le lundi **18 mai**, sur la ligne qui assemble les 308 ; celle qui produit 3008, 5008 et Grandland X ayant redémarré une semaine plus tard.

Les premières équipes ont été constituées de salariés CDI volontaires, pour lesquels le service médical avait donné son accord.

Chaque salarié a suivi, le jour de sa reprise, un parcours d'accueil spécifique et une formation aux mesures barrières.

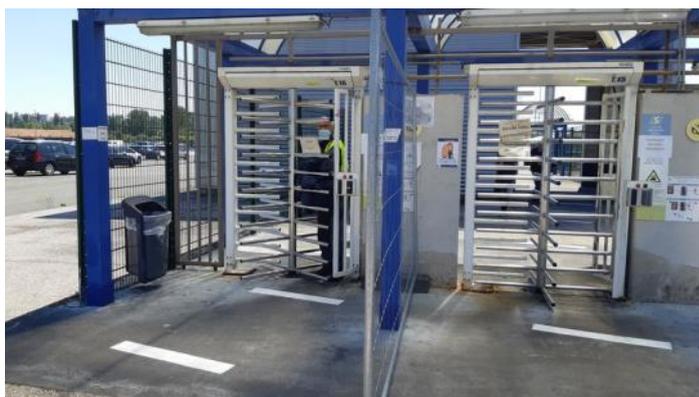
Après plusieurs semaines de fonctionnement, chacun a bien pris conscience de prendre soin des autres, en respectant un protocole strict, c'était se protéger et protéger sa famille.



Principales mesures mises en place dans le protocole PSA

- Utilisation dans la mesure du possible de transport individuel. Pour le covoiturage et le cas des transports collectifs, dotation de masques et règle de remplissage prédéfinie (placement en quinconce à partir de l'arrière du bus).
- Contrôle de température à l'entrée du site, en complément de l'auto-surveillance des symptômes
- Dotation individuelle de masques et de gel hydro alcoolique.
- Port de lunettes et masques sur site.
- Respect d'une distance entre personnes sur tout le site, y compris aires de repos, zones fumeurs avec marquage au sol.
- Maintien des portes ouvertes (sauf portes coupe-feu) afin d'éviter le contact avec les poignées.
- Nettoyage fréquent des outils et surfaces de travail.
- Temps d'attente lors de tout échange de pièces non préparées dans l'environnement PSA.

Avec cette démarche progressive et responsable, le Groupe agit sans aucun compromis pour la protection de ses salariés et clients, tout en assurant la pérennité de l'entreprise.



Vendredi 15 mai jour de reprise allégée

Accueil sous chapiteau, cheminements fléchés, port du masque, des gants, des lunettes. A l'usine PSA de Sochaux, la reprise de la production s'est opérée sous les mesures sanitaires qui avaient été mises en place avant la reprise. Les opérateurs s'y sont pliés de bonne grâce et ont salué cet effort de la direction pour leur santé.

Environ 300 travailleurs ont repris le chemin de l'usine vendredi 15 mai. Seul le système 1 produisant les 308 était relancé avec une demi-équipe. Ils étaient environ 450 de plus lundi 18 mai.

Le **25 mai** c'était le tour du système 2 (produisant 3008, 5008, Opel Grandland X) de retrouver les ateliers.

Avec la production de voitures électriques Sochaux s'inscrit dans le futur

"Le site de Sochaux a obtenu l'affectation de la future génération de Peugeot 3008, véhicule à succès, sur la base d'un engagement sur la performance et la qualité", indique la direction dans un communiqué.

Une nouvelle génération de plateforme électrifiée sera mise en place. Elle sera adaptée à la conception des futurs véhicules thermiques mais aussi électriques et hybrides.

Intégré au "projet Sochaux 2022"

Selon la direction, cette production donnera "une visibilité industrielle sur plus d'une dizaine d'années" et fait partie intégrante du projet **Sochaux 2022** pour lequel le Groupe PSA a investi plus de **200 millions** d'euros. Pour l'usine historique, berceau de la marque, la fabrication de ces véhicules SUV « propres » à grande diffusion est un signe fort.

La nouvelle plateforme devrait être disponible et opérationnelle d'ici 2023.

Origine : extraits articles de presse

29 avril 2021 AXONE		Fiche inscription 50^e anniversaire		Nombre de participants limité	
N° Adhérent :		Nom :		Prénom :	
N° Adhérent conjoint :		Nom :		Prénom :	
Conjoint non adhérent		Nom :		Prénom :	
Adresse :			CP :	Ville :	
Tél. Obligatoire :		Courriel :			
L'inscription sert de réservation. Elle ne sera pas confirmée.			Date réception	Table N°	
Personne avec laquelle vous souhaitez être placé : Nom, Prénom :					
Adhérent PSA/Symp	40 € x = €	TOTAL €	Inscriptions prises dans la limite des places disponibles. Date limite de remboursement : 1er mars 2021 Libeller le chèque à l'ordre de : AR-PSA Sochaux		
Non Adhérent :	60 € = €				
Faire parvenir ce bulletin et le chèque à :		Marc BIFARINI - 1 Passerelle Aimé Césaire - 25200 MONTBELIARD - Tél. 06 51 59 36 86			



BULLETIN D'ADHÉSION Renseignements personnels	ASSOCIATION de RETRAITÉS PSA SOCHAUX <i>« Informer - Divertir - Protéger »</i>
---	--

1 - Membre Retraité PSA (retraité ou préretraité ou conjoint PSA)			Age limite d'adhésion : 75 ans
Adhérent Nom :	Prénom :	Né(e) le :	N° d'adhérent:
N° Embauche :	Site :	Service :	
Conjoint PSA :	Prénom :	Né(e) le :	N° d'adhérent:

2 - Membre sympathisant			Age limite : Sans critères d'âge
Nom :	Prénom :	Né(e) le :	N° d'adhérent:
Conjoint :	Prénom :	Né(e) le :	N° d'adhérent:

Coordonnées : Retraité PSA ou Sympathisant

Adresse :	CP :	Ville :
N° Téléphone obligatoire :		
e-mail Adhérent :		@
e-mail Conjoint :		@

Montant de la cotisation 2020 (cocher les cases correspondantes)	TOTAL
1 - Adhérent Retraité PSA : 23 € <input type="checkbox"/> - Conjoint 15 € <input type="checkbox"/>	
2 - Adhérent Sympathisant : 11 € <input type="checkbox"/> - Conjoint 7 € <input type="checkbox"/> €

Important : Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la seule gestion de l'association. En application de l'article 39 de la loi du 06 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès à ces informations que vous pouvez, le cas échéant, faire rectifier. Si vous désirez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à l'association.

Fait à, le

Signature, précédée de la mention "Lu et approuvé"

Faire parvenir le présent bulletin d'adhésion, accompagné du chèque correspondant, établi à l'ordre de **AR-PSA SOCHAUX**
à : **Marc BIFARINI - 1 Passerelle Aimé Césaire - 25200 MONTBELIARD**

Renseignements traités par l'Association : Reçu le : Administrateur ayant pris la demande :

MA MEILLEURE DÉCISION :

FAIRE CONFIANCE
AU LEADER FRANÇAIS
DE L'AUDITION

OFFRE
SPÉCIALE
PSA
PEUGEOT
CITROËN

BILAN
AUDITIF
GRATUIT⁽¹⁾

jusqu'à
15%
DE RÉDUCTION⁽²⁾
sur votre aide
auditive



Inter Amicales de Retraités PSA

en partenariat avec



Prenez rendez-vous dans le centre le plus proche de chez vous en appelant

votre **numéro exclusif** : **0 800 08 11 90** Service & appel gratuits et en précisant le code : « **Bilan auditif PSA** »

(1) Bilan non médical, sans engagement. (2) Offre non cumulable sur présentation de la carte d'adhérents PSA Peugeot Citroën, valable sur les aides auditives jusqu'au 31/12/2019.

 **Optic 2000**

Votre *opticien partenaire* de
votre *assurance santé*.

OFFRE exclusive adhérents PEUGEOT

20%

de *REMISE* sur les **MONTURES***

+

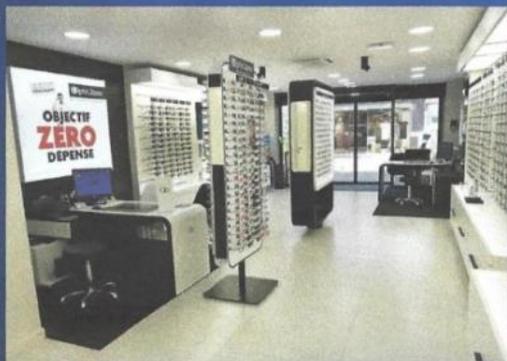
10%

de *REMISE* sur les **VERRES***

+

2^{ème} PAIRE

à partir de 1€ de plus*



* Voir conditions en magasin.

OPTIC 2000 BALZER
14 - 16 rue CUVIER
25200 MONTBELIARD
Tél: 03.81.36.2000



NOUVEAU SUV PEUGEOT 3008 HYBRID